

Nantes, le 16 décembre 2021

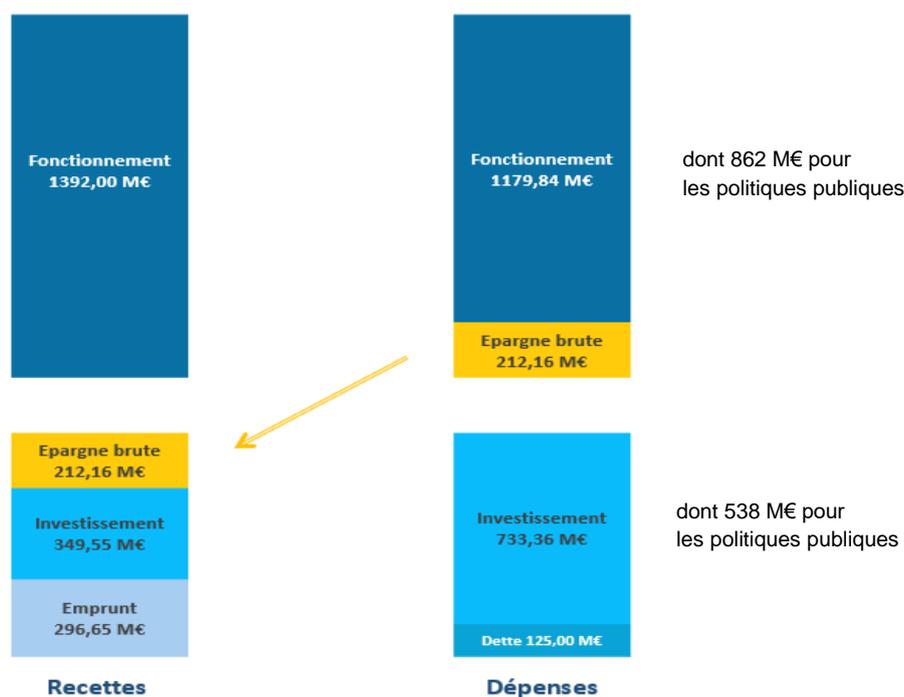
Vote du Budget primitif 2022 les 16 et 17 décembre 2021

Un budget stable et responsable

Soutenir la relance de l'économie, le travail, l'emploi partout sur les territoires, avec une ambition forte et concrète pour la jeunesse, tels sont les piliers du Budget primitif 2022.

Ce budget de continuité et de confiance en l'avenir, stable et responsable, d'un montant de 2 038,19M€ (contre 2 001,87M€ en 2021) permet de poursuivre l'accompagnement de la sortie de crise, de finaliser l'exécution du plan de relance et de soutenir les priorités de ce nouveau mandat en faveur de l'emploi, la jeunesse est l'écologie, avec un haut niveau d'investissement porté à 538 M€ (contre 480M€ en moyenne avant crise).

Budget primitif 2022 : 2038,2 M€

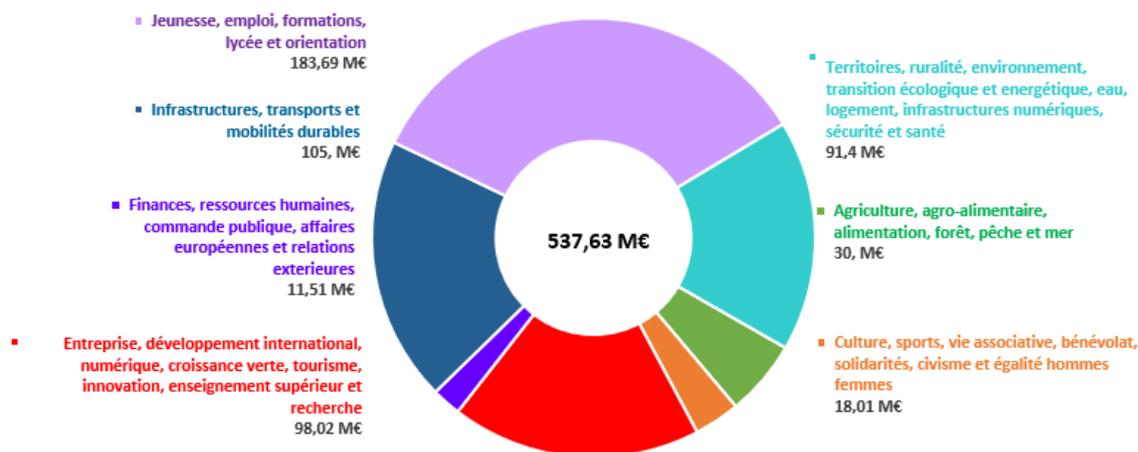


Le budget primitif 2022 s'inscrit dans un contexte marqué par le retour de la croissance et le dynamisme de certaines recettes. Cette tendance favorable, associée à une maîtrise constante des dépenses de fonctionnement, permet d'amorcer dès cette année une amélioration des ratios financiers avec :

- **Une épargne brute en hausse de près de 60 M€**
- **Une baisse du recours à l'emprunt : -120 M€**

Le haut niveau d'investissement avec un premier poste dédié à l'emploi et à la jeunesse (34% des investissements pour les politiques publiques) concrétise les priorités du mandat.

Répartition des dépenses d'investissement des politiques publiques



Emploi :

- Une plateforme de l'emploi au 1^{er} semestre 2022 qui agrège gratuitement les offres et les demandes d'emploi du territoire.
- Une opération unique : « Le Big Bang de l'emploi » qui, à partir du mois de septembre, investira 5 villes des 5 départements pour valoriser l'emploi, les entreprises qui recrutent, les formations qui offrent des débouchés...
- Un pacte TPE/PME avec la possibilité pour les petites et moyennes entreprises de bénéficier d'un audit et de prestation de conseil pour surmonter la crise et se projeter vers l'avenir.

Jeunesse

- Renouvellement de l'opération #MonOrdiAuLycée : distribution de 50 000 ordinateurs à la rentrée 2022 aux lycéens de classe de Seconde (et aux élèves de 1^{re} année de CAP) pour un budget de 25,5 M€.
- Erasmus +, mise en place d'une expérimentation avec des référents dans les CFA pour favoriser la mobilité internationale des apprentis, qui est aujourd'hui beaucoup trop faible.
- Lancement d'une grande concertation avec les jeunes et la création d'un Grenelle de la jeunesse à l'automne 2022.
- Création d'un « Fonds jeunesse » transitoire doté de 3 M€ pour soutenir les projets des communes de – de 5000 habitants en faveur de la jeunesse et la petite enfance.

Ecologie

Poursuite des priorités précédemment engagées avec :

- Un effort conséquent sur les enjeux d'isolation thermique des bâtiments (11 M€)
- La finalisation des études autour de la création de 2 Parcs Naturels Régionaux supplémentaires
- Le déploiement du Plan Eau, avec notamment la protection des captages prioritaires et la poursuite des actions de restauration du lit de la Loire avec des travaux en cours depuis cet automne.

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr – 06 77 66 11 16